

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 15 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le quinze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 mai 2017, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence du Maire, Sylvain QUOIRIN.

Présents : Mesdames Coralie ARNOLD, Stéphanie DESPRETS, Danielle CHARTON, Ariane VEILANDE.

Messieurs, Franck BLANCHARD Thierry BRUGGEMAN, Jean-Pierre GALLOIS, Sylvain QUOIRIN, Stéphane ROLLET, Franck WILFART.

Pouvoirs : David ALRIVIE donnant pouvoir à Stéphane ROLLET

Guy PIQUET donnant pouvoir à Sylvain QUOIRIN

Absente excusée : Véronique MOULIN

Monsieur Stéphane ROLLET a été nommé secrétaire de séance

Le compte-rendu de la séance du 28 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

Restauration hydromorphologique du Créanton au droit du moulin des Pommerats à Venizy N° 001 – 15/05/17

Monsieur le Maire rappelle,

- que le SMBVA a la compétence la Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

Pour permettre l'amélioration de la qualité écologique du Créanton et afin de répondre aux problématiques d'infranchissabilité piscicole et sédimentaire (envasement du bief du moulin des Pommerats) une opération de restauration morphologique de ce cours d'eau au droit du site du moulin des Pommerats est envisagée.

Suite à des discussions et échanges entre le technicien rivière de secteur et les propriétaires du moulin des Pommerats, un projet a émergé.

Monsieur et Madame Petit-Fouquet (propriétaires du moulin) se sont engagés par conventionnement avec le SMBVA à la réalisation d'une étude et des travaux afin de redonner un fonctionnement plus naturel au Créanton au droit de leur propriété.

Un comité de Pilotage politique et scientifique se réunira à deux reprises afin d'évaluer le projet.

L'opération envisagée est présentée en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à la majorité,

- **Approuve** le projet tel qu'il est décrit,

- **Donne** mandat au délégué titulaire du SMBVA et au Maire pour suivre le projet et participer aux prises de décision lors du comité de pilotage

Vote : Pour 11 Abstention : 1

**Rampe d'accès dans le cadre de l'ADAPT
N° 002 – 15/05/17**

Monsieur Gallois, 2^{ème} adjoint informe le Conseil Municipal qu'il convient d'installer des mains courantes pour l'accès à l'église dans le cadre de l'ADAPT.

Les devis présentés sont :

SARL JCD	5 870.40 € TTC
COLLADO	7 571.20 € TTC

Le devis sélectionné comme le mieux disant est celui de l'entreprise SARL JCD pour un montant de 4 892.00 € HT, soit 5 870.40 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Donne son accord,**
- **Autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 12

**Subvention exceptionnelle pour l'école
N° 003 – 15/05/17**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'école d'une subvention exceptionnelle de 450 € pour l'organisation du voyage de fin d'année à Paris.

Le Conseil Municipal soutient ce projet, mais attend la décision de l'Association des parents d'élèves, « l'Asso's des deux Fontaines » qui propose de verser cette subvention,

Dans le cas contraire, la municipalité versera cette subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité :

- **Donne son accord,**
- **Autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 11 Contre : 1

**Nouvelles Activités Péri-Scolaires
N° 004 - 15/05/17**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de délibérer sur l'organisation des NAP pour la rentrée scolaire 2017/2018 suite aux dispositions prévues par le nouveau gouvernement.

Première solution : Maintien des NAP identiques à l'année en cours

Deuxième solution : Suppression des NAP et retour à la semaine de 4 jours d'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité :

- **DECIDE** de maintenir les NAP si les subventions restent les mêmes.

Dans le cas contraire et si le gouvernement laisse le choix aux communes, le Conseil Municipal ne maintiendra pas les NAP, l'école reviendra à 4 jours et l'investissement sera reporté vers des études dirigées.

- **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à cette fin.

Vote : Pour 11 Abstention : 1

**Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} Classe
N° 005 - 15/05/17**

Suite à l'avancement de grade d'un agent administratif principal 2^{ème} classe, le Maire explique qu'il convient d'ouvrir un poste d'adjoint administratif Principal de 1^{ère} classe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à la majorité,

- **DECIDE** de créer un poste d'adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe sur la base de 15 heures hebdomadaires.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches à cette fin et de signer tous documents utiles.

Vote : Pour 11 Abstention : 1

**Remboursement de gaz pour un ancien locataire des Fourneaux
N° 006 - 15/05/17**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de rembourser aux anciens locataires des Fourneaux le gaz restant dans la cuve, pour un montant de 357.49 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de rembourser les locataires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** ce remboursement
- **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à cette fin.

Vote : Pour 12

**Facturation de livres de la bibliothèque abîmés
N° 007 - 15/05/17**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour pouvoir facturer aux administrés les livres qui ne sont pas rendus ou qui sont rendus abîmés à la bibliothèque.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de facturer ces livres au prix coûtant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE de facturer les livres abîmés ou perdus au prix coûtant**
- **AUTORISE le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 12

**Adhésion à l'application des Titres Payables sur Internet (TIPI)
N° 008 - 15/05/17**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de passer une convention avec la Trésorerie de Saint Florentin, pour mettre en place le TIPI (Titres Payables sur Internet) pour permettre aux usagers de payer leur facture d'eau via le site internet de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Donne son accord pour signer cette convention,**
- **Autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 12

INFORMATIONS

Paiement des factures d'eau :

Lors de la prochaine facturation, un mandat SEPA sera envoyé avec la facture pour que les administrés puissent demander un prélèvement automatique à l'échéance.

Travaux :

Maison de la Culture :

Remplacement du chauffe-eau.

Les travaux sont en cours et seront terminés dans les délais.

Chaufferie :

Les travaux sont en cours.

La statue va être installée sur la place avec une citation de Victor Hugo « L'éducation c'est la famille qui la donne, l'instruction c'est l'état qui la doit ».

La rampe d'accès handicapés à la mairie est en cours.

Bois :

Distribution des affouages le 19 mai de 17h30 à 19h30.

Le broyage du bois pour la chaufferie est prévu en juin.

Commission des chemins prévue le 2 juin 2017.

Tourisme :

En collaboration avec la Communauté de Communes, des tracés permanents de randonnées sont prévus sur la commune

Commémoration à la stèle des Fourneaux :

Conjointement avec la municipalité de Chailley, le 25 juin à 11h.

Date des prochains conseils municipaux :

Lundi 19 juin 2017 à 19 heures

Lundi 10 juillet 2017 à 19 heures

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.
et ont signé au registre les membres présents.**

Délibération n° 001 – 15/05/2017 : Restauration hydromorphologique du Créanton au droit du moulin des Pommerats

Délibération n° 002 – 15/05/2017 : Rampe d'accès dans le cadre de l'ADAPT

Délibération n° 003 – 15/05/2017 : Subvention exceptionnelle pour l'école

Délibération n° 004 – 15/05/2017 : Nouvelles Activités Péri-Scolaires

Délibération n° 005 – 15/05/2017 : Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère Classe

Délibération n° 006 – 15/05/2017 : Remboursement de gaz pour un ancien locataire des Fourneaux

Délibération n° 007 – 15/05/2017 : Facturation de livres de la bibliothèque abîmés

Délibération n° 008 – 15/05/2017 : Adhésion à l'application des Titres Payables sur Internet (TIPI)